



Notification du Tribunal fédéral

Arrêt du 13 mars 2019 de la II^e Cour de droit public

Ce texte a été anonymisé pour des raisons de protection des données à l'échéance du délai visé par l'art. 44 de l'ordonnance du 7 octobre 2015 sur les publications officielles (RS 170.512.1).

27 mars 2019

2C_793/2018

Par ordre du Président de la II^e Cour de droit public:

La Chancellerie du Tribunal fédéral